



**Du 25 au 27 avril au Golf de Fontainebleau**

## **COUPE MOUCHY 2025**

**GRAND PRIX ELITE MESSIEURS**

**Epreuve qualificative : Coupe Patrick Frayssineau**

### **Règlement de l'épreuve**

**Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs**

#### **Article 1 - FORMULE DE JEU**

##### **Coupe Patrick FRAYSSINEAU**

Epreuve qualificative de la Coupe Mouchy ouverte aux joueurs amateurs licenciés auprès de la Fédération Française de Golf ou licencié d'une Fédération étrangère reconnue dans la limite de l'index fixée à l'article 2 du présent règlement.

Stroke-Play : 18 trous le vendredi 25 avril 2025

18 trous le samedi 26 avril 2025

Pas de play-off pour la 1ère place. Le départage se fera sur le score du dernier tour puis les 9, 6, 3 et dernier trou puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

Les 39 premiers et ex-aequo seront qualifiés pour la **Coupe MOUCHY**.

##### **Coupe MOUCHY**

Réservée aux 39 premiers et ex-aequo de la **Coupe Patrick FRAYSSINEAU**.

Formule Stroke Play : 36 trous le dimanche 27 avril 2025

Classement sur le total des 72 trous.

Un play-off sera joué le dimanche 27 avril 2025 dès la fin de l'épreuve pour départager les ex-aequo pour la première place, sur les 1ers, 18, 10 et 9èmes trous. En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le départage se fera sur le score du dernier tour puis les 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

#### **Article 2 – SÉRIES, MARQUES DE DÉPART ET NOMBRE DE JOUEURS**

Une série Messieurs - Index limité à 4.4 - Départs : arrières

Le nombre total des engagés sera limité à 132 :

- 7 wild-cards désignées par le club
- 3 wild-cards désignées par la Direction Technique Nationale de la FFGolf.
- 3 wild-cards désignées par la ligue Paris-Ile-de-France.

**13** places aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota.

Puis **106** joueurs retenus en privilégiant d'abord les joueurs classés dans les 2500 premiers du WAGR, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index, ceci à la date de clôture des inscriptions.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs classés dans les 2500 premiers du WAGR ou joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

### **Article 3 - LE JOUEUR - épreuve non fumeur**

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription
- Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition.  
Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

### **Article 4 – DROITS D'ENGAGEMENT (la journée d'entraînement du jeudi 24 avril 2025 est incluse)**

- Adultes	110 euros
- Joueurs de 19 à 24 ans (nés entre 2001 et 2006)	65 euros
- Joueurs de moins de 18 ans (nés en 2007 ou après)	50 euros

### **Article 5 – CLOTURE DES ENGAGEMENTS : jeudi 10 avril 2025 à 12 heures**

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscriptions reste redevable du droit d'engagement.

### **Article 6 – INSCRIPTIONS :**

Inscriptions à partir du lundi 10 mars 2025 à 14 heures jusqu'au jeudi 10 avril 2025 à 12 heures :

- par courrier, en nous retournant le bulletin d'inscription, accompagnées du droit d'engagement à l'adresse : Golf de Fontainebleau, Route d'Orléans, 77300 Fontainebleau
- en ligne sur notre site internet : [www.golfdefontainebleau.org](http://www.golfdefontainebleau.org)

### **Article 7 – RECONNAISSANCE DU PARCOURS**

Journée officielle d'entraînement : Jeudi 24 Avril 2025

Heure de départ à réserver au 01 64 22 22 95 ou par mail à [accueil@golfdefontainebleau.com](mailto:accueil@golfdefontainebleau.com).

### **Article 8 – TIRAGE DES DÉPARTS**

Les départs se feront au trou n°1 et au trou n°10

Les départs du 1er tour se feront par tranches horaires, les blocs 2 puis 1 partiront du trou n°10 et les blocs 3 puis 4 partiront du trou n°1.

Les départs du 2ème tour se feront dans l'ordre inverse des tranches horaires du 1er tour ainsi que d'un trou de départ différent.

Les départs des 3èmes et 4èmes tours se feront dans l'ordre inverse des résultats cumulés des 2 premiers tours ainsi que d'un trou de départ différent.

### **Article 9 – PRIX**

Les 2 premiers de la Coupe Patrick Frayssineau ainsi que les 3 premiers de la Coupe Mouchy seront récompensés.

### **Article 10 – REMISE DES PRIX**

Dimanche 27 avril 2025 dès la fin du 4ème tour, par Marc PANDRAU, Président du Golf de Fontainebleau. La remise des prix sera suivie d'un cocktail.

### **Article 11 – COMITÉ DE L'ÉPREUVE**

**Marc PANDRAU**, Président du Golf de Fontainebleau,

**Mauricette FEUILLAS**, Arbitre Internationale,

**Anke SUTTER**, Arbitre Internationale,

**Sandra TILLOUS**, Présidente de la Commission Sportive du Golf de Fontainebleau,

**Christian MAJCHER**, Directeur du Golf de Fontainebleau,

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre de jours inférieur à celui prévu au règlement particulier.

### **Article 12 – TENUE VESTIMENTAIRE**

Règle de tenue vestimentaire en usage au Golf de Fontainebleau, à respecter obligatoirement :

- ne pas porter de blue-jeans, de tenue de jogging, de caleçon long et collant, de short court, de tee-shirt sans col ou manches.
- les soft-spikes sont obligatoires pendant toute la durée du tournoi.
- utilisation interdite du téléphone portable à l'intérieur du club house